

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 1390 autorisant la Révérende mère Marie-Robert à organiser une tombola

n° 1390

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 décembre 1961

Numéro JO
n° 12 du 31/12/1961

Date du numéro
31 décembre 1961

TEXTE INTÉGRAL

À l'

article 7

— Au lieu de : « Le tirage aura lieu en une seule fois le 15 décembre 1961 » Lire : « Le tirage aura lieu en une seule fois le 18 janvier 1962. » Le reste sans changement.

Pour le Chef du Territoire et par délégation : Le Secrétaire général, Yves DE DARUVAR.